



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 26 septembre 2013
Compte rendu affiché le : 3 octobre 2013
Date de la convocation : 17 septembre 2013

Nombre de délégués : 33
En exercice : 33
Présents : 19
Votants : 19

Nombre de délégués concernés : 26
En exercice : 26
Présents : 15
Votants : 15

Présents:

CCPSG : J Y Charbonnier, Besset C, Louat R, Philippon B, Tardy F, A Philippon
CCFL : Séon M, Rousset L, Gonon P,
CCHL: Bruyas JM, Larue M F, Villard P, Berne M, Moralès P, R Bouchut,
SEM : Guyot P
Autres communes: Reynard R, Piot M, Pallandre A,

Secrétaire de séance : Pallandre A

Excusés : Villemagne G, Boudier J P, Vincent G, Lornage F, Lhopital J L, Bussière L, Grange M, Chambonnet M

N° 443 Objet : Choix d'un ou plusieurs prestataires pour le marché public concernant les travaux de réhabilitation des ouvrages d'assainissement non collectif classés points noirs

Monsieur le Président présente les résultats de la consultation : neuf entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Le choix d'une ou plusieurs entreprises doit être retenu en sachant qu'il y a 6 lots géographiques pour les filières classiques et 2 lots géographiques pour les filières compactes
Suite à l'ouverture des plis, la commission ANC s'est réunie le mardi 10 septembre 2013, après examen des offres, propose à l'unanimité de retenir:

Pour le lot technique n°1

- pour les lots géographiques A, B et C l'entreprise Poyet
- pour le lot géographique D, l'entreprise TP du Jarez
- pour le lot géographique E, l'entreprise Bercet
- pour le lot géographique F, l'entreprise Gourgaud

Pour le lot technique n°2

- pour les lots géographiques G et H, l'entreprise Poyet

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical à l'unanimité autorisent Monsieur le Président à signer les marchés concernant les travaux de réhabilitation des ouvrages d'assainissement non collectif classés points noirs avec les différentes entreprises

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Copie conforme au registre.

042-254202278-20130926-443-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2013
Publication : 02/10/2013

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Fait à Saint Galmier
Le 26 septembre 2013
Le Président
Jean Yves Charbonnier